

[Michèle Lalonde]

Michèle Lalonde

---

Volume 10, Number 3 (57), May–June 1968

Les écrivains et l'enseignement de la littérature

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/60355ac>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this article

Lalonde, M. (1968). [Michèle Lalonde]. *Liberté*, 10(3), 95–96.

*micbèle lalonde:*

Quant à moi je pense que le joul est ce qu'on a de plus précieux comme matériau en tant qu'écrivain du point de vue de l'invention et du langage.

Je pense qu'il y aurait une distinction à introduire à ce moment-ci entre le joul qui est une détérioration de la langue et qui est une langue d'emprunt, c'est-à-dire que dans les cas de certains mots, on voit très bien que c'est un emprunt simple qui est destiné à palier une insuffisance du langage. Par ailleurs, quand on a des transformations de mots anglais comme *barbecue*, on sent que le génie populaire s'est exercé de façon dynamique et a tout simplement assimilé, intégré des apports étrangers. Et moi je pense que c'est dans ce sens-là que le travail de l'écrivain doit se faire, qu'il se fait actuellement. Que l'originalité de la langue qu'on a chez Hubert Aquin, par exemple, porte quelque chose de ça; c'est-à-dire que ce n'est pas strictement le juron pur, mais une invention verbale à partir du juron et que c'est décuplé à la xième puissance, si vous voulez, et que ça, ça sert l'expression admirablement.

Je pense que c'est dans le sens de cette originalité-là que cette emprise peut faire sur le langage que l'on doit travailler. Et aussi, dans la même ligne d'idée, je pense qu'on doit essayer de retrouver ce réflexe sain et ce réflexe dynamique du peuple quand il transforme le mot anglais en expression qu'on est convenu d'appeler un anglicisme et qu'on doit considérer tout le champ de la langue anglaise qui se trouve à être celle de collusion comme un matériau d'ici, qu'on est susceptible de transformer et d'utiliser.

L'utilisation n'est pas le fait d'une faiblesse, mais le fait d'une force et d'une emprise.

En conclusion, quant à moi la langue prêchée par l'Office de la langue française, c'est une langue seconde. Il est peut-être très utile, non seulement utile mais indispensable, le français international comme on l'appelle, comme langue seconde

ou langue de communication, mais du point de vue de la création en littérature (est-ce qu'on dit: de l'expression?) je crois qu'il n'a aucune valeur.

*georges-andré rucbon:*

J'estime que cette surestimation du joyal correspond, en fait, à un comportement tout à fait typique d'intellectuels de gauche.

L'homme d'ici se sent très loin de certaines réalités et il les surestime pour se donner bonne conscience ou en tout cas pour calmer sa mauvaise conscience. En fait, le problème dont il est question ici, c'est un problème qui est vécu dans beaucoup de peuples autres que le nôtre. Par exemple, on sait que dans les pays de langue allemande, parce que la langue allemande est une langue très mal unifiée, il existe deux niveaux de langue. Alors, tous les professeurs d'université, tous les écrivains parlent d'une part, par exemple, font leurs cours dans une chaire à Bâle ou ailleurs, font leurs cours en allemand universel et dès qu'ils descendent de chaire ils tombent dans le flatdeutch enfin, dans une langue qui est l'équivalent de la langue bourgeoise. Et je pense que là-bas on ne valorise pas officiellement le flatdeutch.

De la même manière ici nous avons deux niveaux de langue. Moi, quand je descends de la chaire, en tout cas, quand je prends un taxi, par exemple, il m'arrive spontanément de parler une espèce de joyal avec un chauffeur de taxi.

Nous n'avons pas, nous intellectuels d'un bord ou de l'autre, à le cultiver, il vit par lui-même.

Tout ce que nous avons à proposer, semble-t-il, c'est une norme et il semble que la norme, on ne doit pas la trouver ailleurs que dans une littérature où la norme est connexe, dans la littérature française. Il me semble qu'elle repose encore le problème que Jacques Allard débattait tout à l'heure. Je pense que c'est avant tout dans les textes français qu'on rencontre une norme nette beaucoup plus que dans les textes canadiens.